



# CHARTRE ÉTHIQUE ET ANTI-CORRUPTION

Édition juin 2023

Cette charte décrit les principes éthiques auxquels s'engage Bordeaux City Tours dans le cadre de son activité. Elle s'applique à tous les salariés et à la gouvernance de l'entreprise.

L'objectif de ce document est d'inciter chacun à réaliser ses missions en conscience des conditions de travail à appliquer pour garantir :

- le respect et l'inclusion de chacun, le respect des lois et réglementations,
- les bonnes pratiques commerciales,
- la confiance de nos partenaires et parties prenantes.

## 1. APPLICATION RIGoureuse DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS

- Nous nous engageons à respecter les lois et réglementations applicables en France.
- Nous nous engageons à assurer à chaque salarié des conditions de travail justes et équitables.
- Nous prohibons tout travail forcé ou obligatoire ainsi que tout travail dissimulé (non déclaré).
- Nous interdisons le travail des enfants.
- Nous mettons à la disposition de chacun les dispositifs réglementaires concernant les activités de Bordeaux City Tours.
- La prise en compte du Règlement Intérieur et de la présente charte est obligatoire.

## 2. RESPECT DES COLLABORATEURS

- La politique de gestion des Ressources Humaines (recrutement, inclusion, formation, évaluation, suivi) est établie selon les valeurs de Bordeaux City Tours : BIENVEILLANCE, SENS DU COLLECTIF, EXCELLENCE ET ENGAGEMENT. Ces valeurs représentent notre volonté d'intégrer nos salariés dans les meilleures conditions de respect et de dignité et de les faire grandir.
- Nous nous engageons à mettre en œuvre toutes les mesures qui garantissent à nos collaborateurs de travailler en sécurité. De leur côté les salarié doivent respecter les règles de sécurité et de prévention et remonter toute anomalie constatée.
- Chaque nouveau salarié doit être sensibilisé par la direction sur les règles de sécurité et de prévention.
- Nous veillons à ce que tout salarié ait le droit de travailler dans un milieu libre de violence et de harcèlement verbal ou physique provenant d'un collègues ou d'un client.

Aussi, nous adoptons une politique de tolérance zéro à cet égard, car le harcèlement constitue une atteinte à la dignité de tout être humain. Si un collaborateur est témoin d'une quelconque forme de harcèlement physique, sexuel ou moral, il doit contacter immédiatement la Direction.

- Tout acte de harcèlement est passible de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement ainsi que de poursuites judiciaires/pénales.

### 3. HONNÊTETÉ, ÉQUITÉ ET TRANSPARENCE

- Nous ne faisons aucune distinction entre les personnes selon leur appartenance sociale ou ethnique, sexe, âge, situation de famille, orientation sexuelle, caractéristiques génétiques, nationalité, patronyme, opinions politiques, activités syndicales, convictions religieuses, apparence physique, santé, handicap ou état de grossesse, l'appartenance ou non à une prétendue race, l'appartenance ou non à une nation, l'identité de genre, la domiciliation bancaire, les opinions philosophiques, les mœurs, le lieu de résidence, la perte d'autonomie, la capacité à s'exprimer dans une langue étrangère, la vulnérabilité résultant de sa situation économique. L'interdiction de discrimination s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou évolution de carrière.
- Nous sommes engagés dans un arbitrage équitable des rémunérations et agissons en faveur de l'égalité des chances.
- Nous sommes vigilants sur les conditions d'équité entre les hommes et les femmes en termes de salaire, de responsabilité et de position hiérarchique.
- Nous favorisons le dialogue social au sein de l'entreprise et nous nous assurons que les règles sont respectées et non contraintes.
- Nos propositions commerciales sont transparentes et s'appuient exclusivement sur notre expertise métier et la qualité de nos prestations.

### 4. SINCÉRITÉ ET FIABILITÉ

- Nous nous engageons à une entière transparence et exactitude quant à la transmission de nos données comptables et réglementaires.
- L'établissement des résultats est conforme aux principes comptables et les écritures sont justifiées.
- Les documents sont conservés conformément aux réglementations en vigueur.

### 5. RESPECT DES RÈGLES DE LA LIBRE CONCURRENCE ET REJET DE LA CORRUPTION

- Bordeaux City Tours est un concurrent dynamique et loyal qui se conforme aux réglementations relatives à la concurrence pour s'assurer que ses services sont vendus sur la base de leur qualité propre. Seuls des moyens licites peuvent être utilisés pour obtenir des informations sur nos concurrents. Ainsi les pratiques commerciales déloyales, incompatibles avec nos valeurs, sont proscrites dans notre entreprise.
- Nous nous attachons à construire des partenariats durables avec nos clients et fournisseurs.

- **Rappel des définitions :**

**La libre concurrence** est un système économique où chacun dispose de la liberté d'exercer une activité, de produire et de vendre aux conditions qu'il souhaite et où l'Etat n'intervient que pour garantir le libre jeu des règles de l'économie (interdiction des abus de position dominante et des ententes).

**La corruption** désigne le fait pour une personne investie d'une fonction déterminée (publique ou privée) de solliciter ou d'accepter un don ou un avantage quelconque en vue d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance.

- ☞ Nous refusons tout cadeau autre que symbolique (objet publicitaire par exemple) de la part de nos fournisseurs et prestataires. Il en va de même pour nos clients.
- ☞ Nous n'offrons aucun cadeau autre que symbolique à nos clients et n'accordons ni ne proposons aucune gratification dans l'objectif d'obtenir ou de conserver une affaire. Nos relations, en particulier lors des négociations commerciales, sont fondées sur des principes de transparence et d'intégrité.
- ☞ Nous interdisons les commissions occultes (indemnités cachées) sous quelque forme que ce soit, y compris les pots-de-vin ou les cadeaux.

## 6. LOYAUTÉ VIS-À-VIS DE L'ENTREPRISE / NON-CONFLIT D'INTÉRÊT

- Chaque salarié s'engage à respecter les lois et règlements applicables au sein de Bordeaux City Tours. Toute action allant à l'encontre des intérêts ou de l'image de l'entreprise est proscrite.
- Nous respectons scrupuleusement les lois et réglementations nationales qui régissent la collecte et l'utilisation de données personnelles afin de garantir le respect de la vie privée. Nos procédures sont conformes aux lois RGPD.
- En cas de collecte de données personnelles, nous informons les personnes concernées de la finalité de cette collecte et de la possibilité qu'elles ont d'accéder aux informations recueillies et de les modifier.
- Chaque salarié qui se voit confier des informations confidentielles liées à nos partenaires ou dont Bordeaux City Tours est propriétaire doit veiller à ce que ces informations restent confidentielles et ne doit les utiliser que pour l'objectif en vertu duquel elles lui ont été remises.
- Les droits de propriété intellectuelle de nos clients et fournisseurs (savoir-faire, marque...) doivent être respectés en toutes circonstances. Nous combattons toutes actions de dénigrement ou visant à discréditer leurs produits ou leur image.
- Bordeaux City Tours protège la confidentialité et la propriété de ses informations et de celles transmises par des tiers de manière confidentielle. Le caractère personnel ou confidentiel des informations confiées à Bordeaux City Tours doit toujours être préservé, y compris les informations relatives aux personnes.

- **Rappel des définitions :**

**Le conflit d'intérêt** peut se définir comme une situation où une ou plusieurs personnes ou institutions sont au centre d'une prise de décision où leur objectivité et leur neutralité peuvent être remises en cause. Un conflit d'intérêts apparait quand un individu ou une organisation doit gérer plusieurs liens d'intérêts qui s'opposent, dont au moins un est susceptible de corrompre la motivation à agir sur les autres, ou au moins de donner cette impression (on parle alors d'« apparence de conflit d'intérêts »).

- ☞ Nos collaborateurs s'engagent à éviter toutes situations de conflit d'intérêt, directes ou indirectes dans les processus d'achat ou dans les relations avec les clients et partenaires : les décisions et accords sont validés de manière objective, sans aucune considération des avantages qu'ils peuvent apporter à titre personnel ou pour un proche.

## 7. ESPRIT DE SOLIDARITÉ

- Nous nous engageons à donner accès à tous les salariés et à tous les stades de leur expérience professionnelle, au développement des compétences, à la formation et à l'apprentissage pour les faire grandir.
- Nous nous engageons à favoriser la promotion interne.
- Notre politique d'achat favorise une activité pérenne pour nos fournisseurs : respect des délais de paiement...
- Ainsi, notre politique d'achat est naturellement orientée vers des partenariats à long terme dans un dialogue constructif et des efforts communs.

## 8. PROTECTION DES ACTIFS DE BORDEAUX CITY TOURS

- **Rappel des définitions :**

**Les actifs de Bordeaux City Tours** : savoir-faire, pratiques techniques et commerciales, listes des clients, offres commerciales, liste des fournisseurs et sous-traitants et contrats associés, listes des partenaires, analyse des contextes, informations sur le marché, toutes données personnelles associées aux salariés et autres parties prenantes.

- ☞ Les collaborateurs de Bordeaux City Tours s'engagent à gérer, par leurs missions respectives, les actifs de l'entreprise dans le respect de la confidentialité des informations et des moyens mis à disposition par l'entreprise.
- ☞ Les collaborateurs s'engagent à ne pas utiliser les actifs de l'entreprise (matériels et/ou informations) à des fins personnelles, illégales ou illicites (exceptés les effets mis à leur disposition dans le cadre de leur fonction et des avantages en nature concédés dans le respect de la réglementation en vigueur).

## 9. SOUCI PERMANENT DE NOTRE PERFORMANCE GLOBALE

- Nous nous engageons à inclure tous les collaborateurs dans la démarche d'amélioration de notre performance, chacun selon son niveau de responsabilité.
- Nous mettons en place des indicateurs (qualité, sécurité, environnementaux, sociétaux) qui permettent de mesurer l'atteinte de nos objectifs et de réduire les impacts liés à nos activités.
- Les bonnes pratiques qualité, sécurité et environnement font parties intégrantes de la formation des salariés. Nous invitons nos équipes à appliquer nos préconisations santé (bien-être et sécurité) et environnement (de tri et de préservation des ressources) également dans le cadre de leur activité professionnelle.
- Chaque collaborateur est invité à suivre les engagements RSE de Bordeaux City Tours afin de participer à la démarche impactante et responsable de l'entreprise.
- Nous nous engageons à baser notre démarche sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies :
  - ☞ Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
  - ☞ Ne pas se rendre complice de violation des droits de l'homme
  - ☞ Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
  - ☞ Eliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire
  - ☞ Ne pas recourir au travail des enfants
  - ☞ Eliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession
  - ☞ Adopter un principe de précaution face aux problèmes d'environnement
  - ☞ Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
  - ☞ Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
  - ☞ Lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## 10. PROCÉDURE DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

- En cas d'une atteinte manifeste faite à l'un des engagements pris dans la présente charte, les collaborateurs sont tenus d'en avertir la Direction. Si cette atteinte manifeste perdure, nous mettons à la disposition de chaque salarié, sans qu'il soit exposé à une quelconque sanction disciplinaire, licenciement ou discrimination, la possibilité d'alerter le Réfèrent Éthique au Travail par email à l'adresse [visite@bordeaux-citytours.com](mailto:visite@bordeaux-citytours.com)

Dans le cas d'une enquête, les principes de confidentialité et de présomption d'innocence seront appliqués et respectés et dans le respect de la législation. Au cours de cette enquête, chacun sera tenu d'apporter sa pleine et entière collaboration et de fournir, à la première demande, toute information et documents.

- Les signalements seront étudiés de manière individuelle et collective afin de déterminer les actions immédiates et les axes d'amélioration à mettre en place.
- Cette procédure doit être utilisée de bonne foi et a pour le seul objet d'alerte sur le non-respect des points évoqués dans cette charte. Tout usage non conforme pourra être sanctionné et donner lieu à des poursuites judiciaires.